L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 13 SEPTEMBRE 1894. 68me Année.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI, 13 SEPTEMBRE 1894.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$2 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Voulues et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 8e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Geo. C. Friederichs & Co., au local, rue Front entre Jena et Cadiz.—Le chantier de bois de construction bien établi de Seiner, chevaux, wagons, buggy, charrettes, harnais, meubles de maison et de bureau, comptoirs ouverts et divers.

Par W. I. Hodgson & Son, dans la cour No 5 du V. & M. V. R. R., coin des rues Poydras et Howard—288 1/4 balles de foin.

La situation de l'industrie sucriere.

Nous ne connaissons rien de pénible, de vexatoire comme la situation qui est faite à l'industrie sucrière par la loi Wilson, surtout en ce qui concerne la prime de cette année. On a beau dire et faire, on ne réussira pas à détruire ce fait, que la récolte de 1893-94 a été commencée en vue de la prime qui est parfaitement dûe jusqu'au jour où la loi qui l'a abolie est entrée en vigueur, c'est à dire le 28 août, dès l'heure de minuit. Nous faisons, puisqu'il le faut, mais en protestant, abandon de la partie qui devrait revenir aux producteurs, pour le reste de l'année; mais jusque là, leurs droits sont incontestables et nous sommes d'avance assurés que la Cour des Réclamations leur rendra la justice qui leur est due. De là, à la scission qu'ils projettent il y a un abime. Quand les partisans à outrance du frappage illimité de l'argent ont fait mine, eux aussi, de se retirer sous leur tente, tous, sans à peu près aucune distinction, nous les avons blâmés. Pourquoi donc nous croirions-nous le droit de faire ce que nous critiquons chez les autres? Il faut être conséquent avec soi-même, avoir de la tenue dans les idées, de la dignité dans la conduite. C'est le seul moyen de se faire respecter et rendre justice.

Franchement, nous ne pouvons concevoir qu'une assemblée d'hommes sensés ait pu voter, à tort et à travers, un article de loi déclarant, non seulement qu'à partir de sa mise en vigueur il est interdit d'émettre aucune licence—ce qui était parfaitement le droit du Congrès; mais de défendre tout paiement de prime, pour aucune production saccharine, de quelque nature ou qualité qu'elle soit—cela, le Congrès, tout souverain qu'il est, ne pouvait pas le faire, car il lui est interdit de fouler aux pieds les premiers principes du droit public moderne, qui prohibe toute retroactivité.

Nous ne connaissons pas le fond de la pensée de M. Carlisle à cet égard, mais son pouvoir ne va pas au delà de l'exécution de la loi; or, la loi lui interdit positivement de faire aucun paiement de prime à partir de la mise en vigueur de nouveau tarif.

Mais pour Dieu, qu'il ne laisse plus languir ainsi de braves gens qui n'ont qu'un tort; celui d'en avoir fait plus qu'on n'attendait d'eux et de s'être montrés trop confiants. On ne peut non plus exiger du secrétaire du Trésor qu'il nomme des inspecteurs, des peseurs et autres employés pour établir exactement le montant des primes dûes, puisque le Congrès n'a voté aucun fonds dans ce but.

Il est, peut-être, pu conserver certaine fonctionnaires pour régler définitivement la situation. Dans tous les pays civilisés, on admet une période de transition, dans le but de régulariser le passage d'un régime économique à un autre.

Puisqu'il en faut passer par les caprices du Congrès, nos planteurs en sont réduits à former, à leurs frais, un Bureau de la prime, qui sera placé sous la direction d'un ancien fonctionnaire du gouvernement et qui veillera à ce que toutes les formalités soient strictement remplies. Ce Bureau fonctionnera absolument comme celui qui était établi au Département du Revenu Intérieur.

Tout cela est parfaitement juste et nous ne croyons pas que le projet rencontre, dans nos campagnes, la moindre opposition. Sur ce terrain, les planteurs sont inattaquables et nous aimons à croire que le Congrès reviendra sur un texte de loi aussi mal digéré que mal rédigé.

En définitive, la loi Wilson est en contradiction manifeste avec les principes de la Démocratie américaine, cela ne fait pas question. Puisqu'elle a changé de principes, qu'elle dise au moins quels sont ceux qui la dirigent actuellement. Il est impossible qu'elle laisse ainsi le pays dans l'incertitude. C'est le premier devoir du Congrès de s'expliquer clairement sur ce point, à sa rentrée en session, au mois de décembre. Il est évident que les populations sont fatiguées de la situation qui leur est faite elles veulent savoir nettement à quoi s'en tenir sur l'avenir. Elles ont raison.

Revue des Deux Mondes.

Livraison du 1er septembre 1894.

SOMMAIRE.

I.—Histoire Diplomatique. L'Alliance Autrichienne (Traité de 1756).—II. La Guerre d'Amérique, par M. le duc de Broglie, de l'Académie Française.
II.—Patermité, dernière partie, par M. André Theuriet.
III.—L'Ecole Normale Supérieure en 1848, par M. Alfred Mézières, de l'Académie française.
IV.—La condition de la femme aux Etats-Unis.—Notes de Voyage.—II. Boston, par Th. Bentzon.
V.—Diego Velasquez, dernière partie, par M. Emile Michel, de l'Institut de France.
VI.—L'avenir du Bimétallisme, par M. le duc de Noailles.
VII.—En colonie.—Le Lotisk in Suisse.—Légende arabe, par M. Edouard Schuré.
VIII.—Représentations Parlementaires, par M. le vicomte Eugène Melchior de Vogüé, de l'Académie française.
IX.—Les voyages d'une Anglaise en France, par M. G. Valbert.
X.—Chronique de la quinzaine, Histoire politique et littéraire, par M. Francis Charmes.
XI.—Bulletin Bibliographique.

On parlait d'une jeune maîtresse de piano dont la tournure très élégante avait été remarquée.

—Dire qu'elle court le cachet.

—Il faut avouer alors, dit un plaisant, qu'elle l'a joliment rattrapé.

CHOSES D'ICI.

La dissolution du dernier Grand Jury a causé en ville quelque surprise, et, disons-le, des regrets.

Le hasard avait permis que les seize hommes qui pendant trois mois avaient travaillé avec un zèle et une fermeté au-dessus de tout éloge, fussent remplacés très heureusement; si bien, que l'œuvre d'épuration interrompue forcément quelques jours, avait été reprise; et que déjà les enquêtes ouvertes et menées à bonne fin allaient être portées à la connaissance du public, demain sans doute: six mises en accusation étaient formulées.

On s'explique assez difficilement qu'avec une loi écrite, des informalités se puissent produire dans la formation des jurys; c'est vraiment regrettable pour n'en pas dire davantage.

Une correspondance assez piquante a été échangée hier, entre M. W. B. Stanabury et le Maire, M. Fitzpatrick.

Le premier proteste contre le paiement de la somme réclamée par M. H. J. Bruning, pour l'aménagement de la nouvelle bâtisse de cour, prétendant que le contrat de ce dernier avec la ville est entaché d'illégalité, et se déclarant en mesure de prouver devant les tribunaux que remplir les conditions de ce contrat serait de la part du Maire une participation à l'accomplissement d'un délit.

De son côté, le maire a répondu qu'il serait heureux de prêter à M. Stanabury son concours s'il entamait des procédures judiciaires, étant, comme il le prétend, muni de pièces à conviction.

M. Fitzpatrick va jusqu'à s'engager à ne pas signer de quelques jours l'ordonnance à dessein de donner à M. Stanabury tout le temps voulu pour faire invalider le contrat.

Sera-t il passé des menaces à l'exécution? Les entendez-vous à l'hôtel de ville s'exclamer: *Quod di omen avertant!*

Le Traité entre le Japon et la Corée.

La grande nouvelle du jour, c'est le traité qui vient de se conclure entre la Corée et le Japon. Le fait peut paraître un peu étrange, quand on se rappelle qu'il n'y a pas deux mois, le Roi de Corée faisait un chaleureux appel à la Chine et la suppliait d'intervenir pour le délivrer de l'invasion des Japonais. Les choses ont bien changé depuis. Comme nous l'avons déjà dit, la pauvre Corée est fort mal administrée; elle est sans cesse déchirée par quatre ou cinq partis qui se disputent avec acharnement les emplois; elle n'a pas d'armée digne de porter ce nom; seulement quelques soldats armés d'arcs, de lances, de vieux fusils démodés et qui n'ont pas de portée.

Dans les grandes circonstances, le Roi est obligé de faire appel aux chasseurs de tigres, dans les montagnes, lesquels sont protégés sur tout leur corps par une espèce de cuirasse en ouate. Depuis quelque temps seulement, le Roi s'est entouré d'une espèce de garde-tout à fait insuffisante, au point de vue du nombre et de l'équipement.

Ce qui occasionne les fréquentes révoltes dans ce singulier pays, c'est l'imprévoyance des habitants. Il y a, presque tous les ans, à l'époque du printemps, une petite famine. Les Coréens ayant épuisé la provision de riz de l'année précédente, souffrent de la faim et, naturellement, il est facile de les soulever.

Avec un pareil régime qui dure de temps immémorial, un pays situé comme la presqu'île de Corée n'appartient pas. Il est toujours sous la domination d'une des deux puissances voisines, tantôt de la Chine, tantôt du Japon. C'est toujours le plus fort qui a raison et s'empare de toute l'influence. Il est incontestable que dans le conflit qui vient de commencer, l'avantage est resté du côté du Mikado. Aussi est-ce dans ses bras que le Roi de Corée s'est jeté avec abandon.

Ajoutons que le Japon a eu, dans cette circonstance, la sagesse de cacher ses desseins de domination: il a fait mirotter aux yeux des Coréens les bienfaits de l'indépendance. D'après le traité récemment conclu, ils ne paieraient plus de tribut à la Chine et seraient complètement maîtres chez eux.

Franchement, les partisans sincères du progrès n'ont qu'à se féliciter de ce qui se passe et devraient faire des vœux pour le succès des Japonais. La Chine est réfractaire aux idées nouvelles; elle a les étrangers en horreur. Les sujets du Mikado, au contraire, se sont jetés tête baissée dans le mouvement; ils ont de l'énergie, une intelligence vive. Tout se fait chez eux à l'Européenne. S'ils réussissent dans leur entreprise, la Corée est un pays désormais ouvert à la civilisation.

Si lointaines qu'elles paraissent, ces régions sont plus près de l'Union américaine qu'on ne le pense; elles deviendront peut-être avant longtemps ses meilleurs clients commerciaux; il ne peut donc que se féliciter de cet événement qui, probablement, ouvrira bientôt un nouveau débouché à ses produits.

LE BUSTE DE VILLEMESSANT.

Les échos de théâtres nous apprennent qu'on vient d'élever à Enghien un buste à Villemessant, et qu'on l'inaugurera d'ici peu avec accompagnement de discours, de récitation de vers, de fanfares orphéoniques et de défilés de pompiers, selon la mode obligatoire en de semblables occurences. Ce n'est d'ailleurs pas trop pour un homme que l'on peut juger de plusieurs manières très différentes, mais qui n'en reste pas moins une des plus curieuses physionomies de notre époque, une de celles qui eussent mérité d'être fixées par Balzac, et qu'oublieront certainement pas plus tard les historiens préoccupés des mœurs de notre temps.

Villemessant ne fut jamais un écrivain; il n'avait bénéficié que d'une éducation première très médiocre, et, tant par défaut d'instruction que par inaptitude naturelle, il était dénué de littérature à un degré miraculeux. Il a publié peu de choses; il a publié assez cependant pour établir d'une manière péremptoire qu'il n'avait pas reçu du ciel aucun des dons les plus indispensables pour composer convenablement quelques centaines de lignes.

On peut douter même que Villemessant ait été un brasseur d'affaires supérieur; la série de ses échecs attesterait au moins que l'expérience fut pour lui longue et malaisée à acquérir.—Avec cela cependant, il apparaît comme un des rois du journalisme contemporain: il détermina, dans la presse moderne, une révolution presque égale à celle opérée auparavant par Emile de Girardin; il créa de toutes pièces une des feuilles quotidiennes les plus puissantes qui existent aujourd'hui en France; intentionnellement, il fut un des principaux initiateurs de ce qu'on a appelé le style et l'esprit *boulevardiers*, esprit et style qui, depuis, ont passé du journal jusque dans le roman et le théâtre, et qui constituent à présent un véritable genre littéraire. L'hommage qu'on rend, à l'heure actuelle, au fondateur du *Figaro*, ne sera donc pas considéré comme hors de proportion avec son mérite; dans sa sphère, peut-être ne fut-il pas loin, après tout, d'être un homme de génie.

JEUNES MÈRES, CHOISISSEZ!

Il existe dans chaque mairie en France un manuel qui sert pour contrôler les prénoms que les parents veulent donner à leurs enfants.

Ce manuel renferme 3,750 noms.

Ce qu'il y a de vraiment curieux, c'est la quantité de noms baroques que contient cette liste officielle. Ainsi vous y trouvez des noms comme ceux-ci:

Sistamoce, Courcodème, Evelpiste, Hormiedas, ou encore Momuule, Orestide, Pamphanuce, Hagelonborce, qui peuvent plus particulièrement convenir aux garçons. Et pour les filles on a le choix entre Agadrème, Amaibeage, Craphofde, Finsèque, Crescentieane, Nicarette, etc.

Les parents, fort heureusement, font rarement choix de tels prénoms, et l'usage consiste entre trente ou quarante noms, toujours les mêmes: Marie, Louis, Paul, Pierre, Jean, Berthe, Anne, Auguste, etc.

VOLTAIRE COMMERÇANT.

Les études innombrables publiées sur la vie de Voltaire n'ont point épuisé le sujet; aussi les érudits n'ont-ils pu tout dire encore, et il doit leur rester plus d'une bonne trouvaille à faire. C'est ainsi que, dans le *Correspondant*, M. Haberl-Valleroux est à même de présenter le grand homme sous un aspect assez inattendu: il le montre devenu industriel et commerçant, et déployant dans son négoce une dextérité sans égale.

Tous les détails de cette phase curieuse de la vie de Voltaire sont absolument authentiques, l'auteur les ayant tirés de la "correspondance" même de l'écrivain (1770-1776).—Voici les faits.—Dans sa seigneurie de Ferney, qu'il avait eu l'adresse de faire exempter de tout impôt par Louis XV, le Patriarche menait fort grand train ("plus de 30 personnes et de 12 chevaux à nourrir," écrit-il);—et comme sa grosse fortune, si habilement édifiée autrefois, n'avait nullement apaisé son âpreté au gain, il songea à compenser les dépenses par l'accroissement des revenus. Le bas prix de la main-d'œuvre dans ses domaines, conséquence de l'exemption accordée par le roi, lui inspira l'idée de monter une industrie lucrative, et, tout d'abord, aussi peu soucieux de patriotisme que de reconnaissance, il installa une manufacture de bas de soie pour faire concurrence à l'industrie de Lyon.—L'entreprise ayant périclité, Voltaire se hâta de trouver autre chose: profitant de troubles survenus à Genève, il offrit asile à tous ceux des habitants bannis de cette ville qui étaient "ouvriers horlogers", et fonda successivement quatre fabriques de montres qui, grâce à la protection du ministre Choiseul, devinrent promptement prospères.

Il faut lire les étonnants fragments de lettres que l'auteur a fondés ingénieusement les uns aux autres, pour se rendre compte des exceptionnelles facultés mercantiles de l'illustre écrivain; il apparaît ici comme un marchand de premier ordre; il excelle à vanter sa marchandise, qui ne fabrique à meilleur compte et ne produit d'horlogerie plus parfaite; ses "bonimente", si l'on peut ainsi dire, n'ont point été dépassés par les plus belles "réclames" de notre temps. Et quelle variété de ressources, quelle effronterie même pour assurer le placement de ses produits! Tantôt il s'adresse à tous les membres du corps diplomatique pour qu'ils lui recrutent une clientèle dans leurs pays respectifs; tantôt il fait du ministère des affaires étrangères son commissaire général; et cela réussit si bien qu'il amène la grande Catherine à faire à son profit l'office de placière. "La vraie puissance d'un souverain, avouait-il avec une effronterie ingénue, consiste à favoriser l'écoulement des produits de la manufacture de Ferney."

MÉTAMORPHOSE.

C'est une bien extraordinaire histoire. Elle défraya en ce moment même les conversations de deux départements limitrophes: les Hautes et Basses-Alpes. Une jeune fille de vingt-quatre ans, Mlle Laure Bernard, bien connue dans cette région pour avoir dirigé à Treschâtel, près Gap, un institut de bègues, a subitement changé de sexe et quelques mois après cette transformation elle convolait en justes noces avec une de ses amies. Voilà qui peut paraître invraisemblable, mais Mlle Laure Bernard est aujourd'hui mariée et bien mariée; elle habite à l'heure actuelle Genève, où elle fera sonche de bons Français..... car c'est un homme.

Voici quelques mois, l'hélvine de ce bizarre événement était, comme nous l'avons dit, une spécialiste qui dirigeait un institut de bègues. Née dans une commune de l'arrondissement d'Embrun, elle appartient à une honorable famille, jouissant d'une certaine aisance: un de ses frères, médecin distingué dans la marine, mourut aux colonies, un autre est entré dans les ordres et est desservant d'une paroisse de l'Isère, une de ses sœurs est religieuse et une autre est mariée avec un important notaire de Gap.

Comment et pourquoi Mlle Laure Bernard fut-elle dès sa naissance déclarée par ses parents comme faisant partie du sexe faible? D'aucuns déclarent que le diable lui-même y eût perdu son latin et qu'il était fort difficile de se prononcer d'autre façon qu'en cette langue. L'enfant grandit et sa virilité s'accentua: ni l'enfant ni les parents ne sonffirent mot ou peut-être même ne s'aperçurent de rien. Mlle Laure fut mise au couvent et quand elle en sortit, après des études relativement sérieuses, vers l'âge de dix-neuf à vingt ans, elle fonda un institut de bègues à Treschâtel. Elle allait par les Alpes, s'arrêtant dans les villes ou hameaux, divulguant sa méthode de prononciation aux bègues des pays qu'elle parcourait, et, avec une patience angélique, leur faisait épeler et répéter à foison les mots les plus ardus, les plus compliqués et les plus hérissés des difficultés de la langue française. C'est ainsi que dans les journaux les plus importants des localités qu'elle traversait, elle allait jusqu'à faire insérer de petites réclames ainsi conçues:

BÉGAIEMENT, BREDOUILLEMENT.

Mlle Laure Bernard, spécialiste brevetée, directrice de l'institut de bègues de Treschâtel, près Gap, ouvrira un cours pour la guérison en 12 jours, du bégalement, bredouillement, etc.

A Gap, rue de Provence, 2, le 15 novembre 1891.

Par sa méthode simple et facile, un grand nombre de guérisons ont été obtenues sur des sujets de 7 à 50 ans, quelles que soient la provenance et la force du défaut.

Mlle Bernard sera visible à Gap, à l'adresse plus haut nommée, le 8 et jours suivants. Jusqu'à cette date lui écrire pour toute demande de renseignements à Grenoble, rue Bressieux, 6.

Par ce moyen qui, sous ces climats, devait attirer d'assez nombreux clients en raison du chiffre fort élevé de bègues qu'on y peut compter, Mlle Laure Bernard se serait amassé un petit pécule estimé à une quarantaine de mille francs. C'est avec cet argent que, sans avoir à utiliser les ressources de ses parents, Mlle Bernard, toujours entêtée, est allée étudier la médecine à l'école de Grenoble.

Rien dans son extérieur ne trahissait la mascullinité; le visage n'était point exempt d'une légère dureté et la voix était peut-être un peu d'allure garçonnière, mais, en somme, elle portait la robe sans le moindre embarras, et rien, assurément, ne laissait prescrir en elle que la tonte-puissance lui fut dévolue par la barbe: la figure n'en portait point l'ombre.

On a prétendu qu'à Grenoble, au cours de ses études en médecine, elle revêtait parfois des habits d'homme. Ce qu'il y a de bien certain, c'est qu'elle se plaisait fort dans la société féminine. Ce serait même à la suite de son goût très prononcé pour elle qu'elle aurait enfin consenti à épouser le "bel homme.....—la jeune fille, voulons-nous dire—pour se marier. Mlle Laure Bernard a fait rectifier son extrait de naissance par le tribunal civil d'Embrun et elle sera inscrite sur la liste du tirage au sort de cette commune, pour l'année 1895.

ADELINA PATTI ET LE WAGNÉRISME.

Mme Adelina Patti est devenue wagnérienne, paraît-il. Les journaux content avec des détails copieux en quelles circonstances elle fut touchée de la grâce. C'était au cours de sa dernière tournée.

—Mme Patti a coutume d'exhiber à côté d'elle, en ses concerts, quelques vagues cantatrices qui lui servent de repoussoir et qui bouchent les trous de ses programmes. Or, certain soir, il se produisit un fait sans précédent: la diva s'intéressa au chant de l'une de ces modestes *utilités*. On la vit sortir du foyer des artistes et—prodige—écouter avec une bienveillante attention le lied de Wagner, intitulé: *Rêves*. Même, des observateurs dignes de foi, témoins sûrs de cette scène prodigieuse, affirment qu'ils ont vu s'illuminer soudain le visage de la grande artiste.... Elle revint à son château de Cra'g-y-Nos. Là, on remarqua qu'elle faisait des allusions de plus en plus fréquentes aux *Rêves* et à la profonde impression qu'ils avaient laissée dans son âme. Quelques mois s'écoulèrent. L'illustre cantatrice mûrissait son projet. Quand elle l'eut étudié jusqu'en ses conséquences les plus lointaines, elle prit une solennelle résolution; elle fit venir *Traisme*,—3 pages de moyen format,—et l'apprit par cœur. Peu après, elle chanta ce morceau à Albert-Hall avec un succès foudroyant. Le sort en était jeté: Mme Adelina Patti était wagnérienne. Depuis, elle marcha à pas de géant à travers l'œuvre du maître de Bayreuth. Aux dernières nouvelles, elle avait découvert *Tanhauser*. Pour peu qu'elle continue de cette allure, elle atteindra *Tristan* d'ici quelques années et entreprendra de consacrer au rôle d'Yseult "les restes d'une voix qui tombe". Mais peut-être qu'alors cette voix sera tout à fait tombée....

AFFAIRE DE HASARD.

Savez vous quel a été—ou plutôt quel a failli être—le premier roman feuilleton?

La *Nouvelle Héloïse!*

M. Bastide, fondateur du journal *le Monde*, vint trouver Jean-Jacques et lui demanda de le lui donner pour son journal, comme en fait foi ce passage des *Confessions* (partie II, livre II):

Il (M. Bastide) était de la connaissance de M. Duclos et vint en son nom me presser de lui aider à remplir le *Monde*. Il avait eu parler de la *Julie* et voulait que je la misse tout entière dans son journal.

Rousseau refusa.

QUEN EUT PENSÉ ARISTOTE?

Nous donnons, sans y changer un mot, le pyramidal extrait suivant d'un article paru dans le *Journal de la Société contre l'abus du tabac*.

Cherchez le tabac.—Dans tous les journaux qui ont rendu compte du procès de l'assassin Caserio, on a pu lire, à propos de la déposition de l'accusé:

"A son départ de Vienne pour Lyon, il acheta pour deux sous de pain, un paquet de tabac de dix sous, et il fit la route à pied en *fumant des cigarettes*."

D'autre part, le 25 juillet, avant son exécution capitale, Noray, âgé de vingt-trois ans, a demandé "à fumer une cigarette".

Comme tous les assassins, Caserio et Noray étaient des amateurs de tabac. Et l'on peut dire, au sujet de tous les crimes: "Cherches le tabac."

A quand la création d'une Société contre l'abus de la.... naïveté?

A LOUER

Le beau et vaste magasin occupé par Lafargue Bros Co. L'm'd, No 181 rue du Canal, à côté du Grand Opéra, entre Dauphine et Bourgogne.

S'adresser au magasin. 12 sept—1f

Nous Garantissons la Pureté de nos Produits.

—TELEPHONE 1010.—

TO-KALON

DEPOT DE VINS.

Ancien No 199, Nouveau: Nos 527 & 531

Rue Royale, coin Toulouse,

NOUVELLE-ORLEANS.

VINS ROUGES, Vins Blancs, Sauternes et Riesling

TO-KAY.

Angelica, Marsatelle, PORTO, SHERRY, CHABLIS, Blackberry Brandy, BRANDY

La plus par venant du Raisin, etc

Tous les Ordres Sollicités sont Immédiatement Remplis.

Tout Marchandise achetée est délivrée sans frais à domicile.

PAUL N. VERNEUILLE,

SEUL AGENT.

24 août—1an

P. LABAT

Acquéreur des Caves Bordelaises.

Il a transféré les dites Caves

AU No 234 RUE PRIEUR,

Coin Bayou Road.

Et prévient ses amis, connaissances et le public en général, qu'il est toujours prêt à leur servir comme par le passé, les meilleurs vins et liqueurs à des prix modiques.

4 mars—1 an.

Société des Dames Hospitalières,

Les dames qui font partie de cette société sont priées de vouloir bien se réunir SAMEDI, le 22 septembre prochain, à 1 heure de l'après-midi, au la demeure de Mme Onesime Meyer avenue de l'Esplanade, entre la rue Bourgogne et Romparts, dans le but de s'entendre à l'égard d'une fête qu'il est question d'organiser au profit de la Société.

PAR ORDRE DE LA PRÉSIDENTE.

13 sept—1t au 22

W. G. COYLE & CO.,

CHARBON. COKE.

Pittsburg, Anthracite, Alabama, Connel et Coke de Gaz et Combustible. Charbon en chaland pour planteurs sucriers.

BUREAUX.

Nouveau No 323 rue Carondelet, Ancien No 47, coin Union.

1er sept—6 m—Dim mar lex

BASILE BARES

FACTEUR DE PIANOS,

84 Rue Royale, Nlle-Orléans

—SEUL AGENT POUR LES—

PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Venant d'être reçu de France des premières maisons, des fentres et autres articles pour la réparation de pianos, à laquelle je donne mon attention personnelle: plus de trente ans d'expérience. Spécialités pour les accords de pianos; prêtes de la campagne promptement exécutés.

30 mars—

A louer.

A la Baie St-Louis, dans un des endroits les mieux bâtis et les mieux habités, sur un site charmant, une maison complètement neuve et des plus confortables, réunissant toutes les améliorations modernes, convenable pour une grande famille. S'adresser 94 rue de l'Esplanade.

2 sept—1f

A LOUER.

Un confortable maison, 99 rue du Quartier, convenable pour une famille; ayant tous les agréments désirables. S'adresser rue Esplanade, 94.

19 août—1f

ABONNEZ-VOUS A

LA REVUE HEBDOMADAIRE

La plus intéressante des revues parisiennes Romans, Histoires, Voyages, etc.

Abonnement 26.40 par an; 6 mois 13.20

Abonnement d'essai de 3 mois 6 f.

La Revue hebdomadaire publie la première après l'apparition en volume, à l'exclusion de toute autre revue et journal, les romans des principaux écrivains de ce temps, notamment Paul Bourget, François Coppée de l'Académie française, Alphonse Daudet, Henry Gréville, Richepin, E. Rod, A. Theuriet, Emile Zola, etc., etc.

La Revue hebdomadaire paraît en une livraison de 160 pages donnant 9,520 pages de nos 52 numéros, plus de 40 vols. par année.

S'adresser à la librairie E. Dentu, Paris, 1 rue de Valois, 3 Rue Scribe, 3 Place de la Bourse, 1608 rue Notre-Dame et à son Agent, Spécimen gratuit avec circulaire explicative, donnant la liste des primes, envoyé contre réception de 2 cents en timbre poste.

En vente à la Nouvelle-Orléans, chez George F. Wharton, 5 Upperdaire st.

22sept 1m—Dim Mar Jeu

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans.—Cité des rues White et Lesseps — Nouvelle-Orléans, 15 août 1894.—Les actionnaires de cette compagnie sont par la présente notifiés qu'une réunion spéciale aura lieu au bureau de la Compagnie, le 15me jour de septembre 1894, à midi, dans le but de délibérer sur la question de la fusion, ou de l'intégrité ou entre puissance motrice et autre, dans leur charte, et s'ils augmenteront le fonds social de la Compagnie et s'ils autoriseront à émettre des actions.

L. H. PRITCHARD, Jr.,
Secrétaire.

15 août—30f

INSTITUTIONS.

Institut Commercial St-Aloysius,

Coin des rues Esplanade et Bourgogne.

Les classes s'ouvriront le LUNDI, 3 Septembre. Le Français et l'Espagnol sont enseignés sans augmentation de prix. Pour toute information, s'adresser à l'Institut.

25 août—1m

INSTITUT MATTHEY-PICARD

379 Avenue de l'Esplanade.

Pensionnat et Externat pour jeunes filles.

Recommence son cours le 3 septembre 1894. Classes d'Espagnol. 10août—2m, DMerV

ASSEMBLEE

—DE—

RATIFICATION

Pour endosser l'action de la Convention se déclarant en faveur de la protection de toutes les

INDUSTRIES AMERICAINES.

Fabricants de sucre, Planteurs de cannes à sucre et ceux qui sont intéressés dans la production du Riz, des Oranges, du Sel et du Bois de construction et ceux qui représentent toutes autres industries qui réclament la protection, sont cordialement invités d'être présent à la

Salle d'Artillerie Washington

—LE—

LUNDI, 17me JOUR DE SEPTEMBRE, A MIDI,

dans le but de prendre en considération la situation politique et l'effet de s'organiser afin de s'entendre au sujet de la nomination des membres du Congrès pour l'élection du mois de novembre.

Comité d'Arrangements.

E. H. PUGH, Chairman;

W. S. PARKERSON, W. J. BEHAN, ALBERT ESTOPINAL, G. A. BREAUX, D. S. FERRIS, THOS SULLY, B. A. OXNARD, JAS A. WARE, G. P. AMDERTON, B. P. KENNOCHAN, WM. H. CHAFFE, J. A. WILKINSON, CHS. GOINCHAUX, BY. McCALL, HORACE WILKINSON.

Attesté: D. S. FERRIS, Secrétaire.

11sept—à date

PROCLAMATION.

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLÉANS, HOTEL DE VILLE, CR 24 AOUT 1894.

Conformément aux exigences de la section 56 de la Charte de la ville de la Nouvelle Orléans, les listes des jurés pour un tribunal pour remplir la vacance occasionnée par la démission de l'Hon. F. E. Thrithby, représentant dans le Conseil le Huitième Ward, est par la présente ordonnée; entre les heures de 6 A. M. et de 7 P. M., le mardi 18 Septembre 1894 dans les différents points ci-dessous du huitième district susmentionné, Huitième Ward, dans les endroits respectifs de vote, et désignés ci-dessous.

HUITIEME WARD.

Premier Precinct—Du Bayou à Royale, des Champs Elysées à l'Avenue Lafayette; Mandeville et Chartres.

Deuxième Precinct—De Royale à St-Claude, des Champs Elysées à l'Avenue Lafayette, 528 rue Bourgogne.

Troisième Precinct—De St Claude à Robertson, de Champs Elysées à l'avenue Lafayette, 147 rue Bourgogne.

Quatrième Precinct—De Robertson à la Promenade Florida, de Champs Elysées à l'avenue Lafayette; coin Mandeville et Dechtigny.

Cinquième Precinct—De la promenade de la Florida au Lac Pontchartrain, des Champs Elysées à l'avenue Lafayette, rue Champs Elysées entre Colombus et America, Milneburg.

IRWIN JAMISON,
Agissant comme Maire.

9 au 18 sept. inc.

ETAT DE LA LOUISIANE

Paroisse d'Orléans,

Bureau des Commissaires d'Election,

Nouvelle-Orléans, 8 septembre 1894.

EN VERTU DES CLAUSES de la section 16 de l'Acte No 181, de la session de 1894, le Bureau des Commissaires d'Election pour la paroisse d'Orléans par le présent, nomme et désigne les commissaires et greffiers suivants, pour agir comme juges et clerks à l'élection pour un Conseiller, devant avoir lieu dans le Huitième Ward de la Paroisse d'Orléans le MARDI, 18me jour de septembre 1894, à savoir

PREMIER PRECINCT—PREMIER CORPS.

Commissaires—John Lunds, 10 rue Espagne; James Kelley, 21 Mandeville; James Avery, 34 Mandeville.

Greffier—E. L. Rivers, 58 Espagne.

PREMIER PRECINCT—DEUXIEME CORPS

Commissaires—Wm. H. Brooks, 496 Royale; J. Burgan, 435 Chartres; James Robertson, N. Peters et Espagne.

Greffier—Gus Woods, 452 Chartres.

DEUXIEME PRECINCT—PREMIER CORPS

Commissaires—L. J. Morel, 596 N. Bourgogne; P. Blum, 430 Royale; Pascal H. Bertrand, 491 Royale.

Greffier—E. Leonard, 490 1/2 Bourgogne.

DEUXIEME PRECINCT—DEUXIEME CORPS.

Commissaires—R. B. Otejo, 72 avenue Washington; M. Caulfield, Royale, entre Mandeville et Esnanga; M. McCoy, 499 1/2 Royale.

Greffier—C. V. Kaskum, Royale et Mandeville.

TROISIÈME PRECINCT—PREMIER CORPS.

Commissaires—Chas. S. Gregory, 222 1/2 Espagne; Henry Langlois, 225 1/2 Mandeville. Wm. E. Burke, avenue Washington et Morales.

Greffier—J. L. Newman, 533 Robertson.

TROISIÈME PRECINCT — DEUXIÈME CORPS.

Commissaires—Jos. Matter, Espagne et Urquhart; Wm Parody, 150 avenue Washington; H. E. Lecleve, 551 1/2 Robertson.

Greffier—L. Rebire, 184 Marigny.

QUATRIÈME PRECINCT — PREMIER CORPS.

Commissaires—Henry Gervais, 235 Marigny; Chas. Beaver, Mandeville et Roman; A. Maxwell, 301 Mandeville.

Greffier—F. Brommerman, 271 Marigny.

QUATRIÈME PRECINCT — DEUXIÈME CORPS.

Commissaires—M. Kerkel, 187 avenue Washington; F. Sanders, Claiborne, entre Musique et avenue Washington; B. Kunkell, 364 Mandeville.

Greffier—L. A. Desgoutles, 275 Marigny.

CINQUIÈME PRECINCT—PREMIER CORPS

Commissaires—Charles Moreau, Milneburg; Fred Romer, Milneburg; M. Leininger, Milneburg.

Greffier—Thos. Burchell, 90 Musique.

CINQUIÈME PRECINCT — DEUXIÈME CORPS.

Commissaires—M. Saltzman, Milneburg; P. Habine, Milneburg; John Lonergan, Milneburg.

Greffier—Louis Moreau, Milneburg.

GEO. C. FAROT, Président.

L. P. BRIANT, Secrétaire.

9 sept—9 12 15 18

1-5-8

Réfléchissez! Cela ne coûte qu'un cent et un sou-huitième de cent par jour étant 36 pour 365 jour.

Faites-le prendre immédiatement, autrement vous arriverez trop tard.

Le Directory de la Ville

De la Nouvelle-Orléans pour 1894, de

BOARDS.

Renferme plus de changements qu'il y en a eu depuis vingt ans, ce qui fait que les anciens directories deviennent inutiles et que le nouveau devient indispensable.

Vu des doubles entremets et des délinquants parmi nos souscripteurs, ce directory étant une publication de souscriptions exclusivement, il n'y a qu'un nombre limité en vente.

C'est une aide de valeur et sauve avec le temps de l'argent, etc.

City Directory, prix.....$6 00
Business Directory, prix. 1 00
Mappe de la Ville, Lithographiée, 3 couleurs..... 50

Chacun de ces ouvrages mentionnés ci-dessus envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats-Unis sur l'envoi du prix.

L. SOARDS, Editeur,

8 Commercial Place, Coin Camp.

6 mars—

Avis,

Excursions du dimanche à bon marché sur le New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partant d'Algier à 8 A. M., et arrivant à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c. 75c et $1.00.

J. S. LANDRY,
Agent général pour le Fret et les Passagers

J. S. LANDRY,
Surintendant.

20 aoû—qqu et dim

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville. à deux lieis de la rue du Canal. 2me étiquette

Janvier 22—1 an—mer. ven. dim

Compagnie d'Assurances PHŒNIX de Hartford, Conn.

—SUCCESSEURS DE LA—

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Actif, valeur réelle..... $5,930,399

Pertes réglées à la Nouvelle Orléans, ainsi que le font les Compagnies locales.

JULES TUYES, Agent-Résident.

29mai94—1an 29 RUE CARONDELET.

HY WELLMANN, Président. CHAS H. SCHENCK, Vice-Président.

B